

# CAP CHARPENTIER BOIS

Le titulaire du CAP charpentier bois est destiné à devenir un ouvrier professionnel qualifié qui intervient en atelier et sur chantier pour tracer, tailler, lever et/ou rénover tous types de structures réalisées en bois, dérivés du bois et produits associés, lors de travaux neufs, de réhabilitation, tant sur des constructions et ouvrages contemporains que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural.

## QUALITÉS REQUISES

- Goût pour les métiers manuels et travaux en extérieur
- Être en bonne condition physique
- Minutieux - minutieuse
- Grande adresse et habileté
- Sens du travail d'équipe

## COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

- **Tailler et traiter** différentes pièces d'après les relevés & croquis
- **Assembler** les pièces
- **Poser** les ouvrages
- **Remplacer** les éléments défectueux
- **Choisir** le matériau adéquat
- **Organiser** le chantier et les différentes étapes du travail
- **Évaluer et contrôler** la qualité des réalisations

## RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI (EN BRUT)

1 <sup>re</sup> année	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC

## SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CAP charpentier bois exerce son activité dans les petites et moyennes entreprises qui conçoivent, fabriquent, mettent en oeuvre et réhabilitent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés dans les domaines de l'habitat individuel et collectif, des bâtiments industriels et commerciaux, des bâtiments scolaires et équipements sportifs, des bâtiments publics, des bâtiments relevant du patrimoine architectural et des ouvrages d'art.

### Métiers accessibles :

- Affûteur·euse en menuiserie
- Assistant·e de chef de chantier et travaux publics
- Charpentier·ère Bois
- Vendeur·euse matériaux de construction

- **Durée de la formation** : 1 an - Possibilité de personnaliser le parcours en fonction de l'expérience et des acquis
- **Niveau terminal d'études** : CAP
- **Nature du diplôme** : National - Niveau 3
- **Code diplôme** : 500-23446 - **Code RNCP** : 35113
- **Date d'enregistrement de la certification** : 01/12/2020
- **Certificateur** : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
- **Formation diplômante par apprentissage**
- **Coût de la formation** : gratuit pour l'apprenti et l'entreprise  
Financement par l'OPCO de l'employeur : le coût de la formation est corrélié au montant de prise en charge de l'OPCO, compris entre 5120€ et 6993€
- **Nombre d'heures de la formation** : 420

## PRÉREQUIS

Pour entrer en CAP Charpentier et obtenir son diplôme en 1 an, il est demandé d'être titulaire d'un CAP ou d'un BAC PRO du secteur bois (demande de positionnement exigée pour les titulaires du CAP Ebeniste).

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Afin que votre candidature puisse être étudiée, nous vous demandons de vous préinscrire en suivant le lien <https://fondation-donbosco.ymag.cloud/index.php/preinscription/>. En fonction du dossier, un entretien sera organisé, en moyenne un mois après dépôt du dossier, en présence du ou des responsables légaux, afin de mieux connaître le/la postulant.e, son projet de vie, et de présenter la formation et l'établissement. L'inscription sera validée dans l'espace CFA et vous recevrez un courrier vous informant de la décision prise dans un délai d'un mois ouvrable.

## PUBLIC CONCERNÉ PAR L'APPRENTISSAGE

Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.

Ou sans limite d'âge dans les cas suivants :

- la préparation d'un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu
- les travailleurs handicapés
- les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise,
- les sportifs de haut niveau

Le postulant doit être de nationalité française, ressortissant de l'UE, de la Confédération Suisse, de l'espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les cours ont lieu en présentiel en classe entière ou demi-groupe. Les travaux pratiques se déroulent sur le plateau technique dédié. Un accompagnement personnalisé est mis en place si nécessaire.

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti pour un temps plein. Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage et sur le montant du salaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>  
<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R16148>

## POURSUITE D'ÉTUDES

- **BAC PRO Interventions sur le patrimoine bâti option charpente**
- **BAC PRO Technicien constructeur bois**
- **BAC PRO Technicien d'études du bâtiment option A études et économie**
- **BAC PRO Technicien de fabrication bois et matériaux associés**
- **BAC PRO Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre**
- **BAC PRO Technicien menuisier-agenceur**
- **BP Charpentier bois**
- **BP Couvreur**
- **BP Maçon**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Fiche FORMATION V.04.2024

### INDICATEURS

Nouvelle formation - les premières données seront disponibles à partir de juillet 2024 sur le site [www.donbosconice.eu](http://www.donbosconice.eu)

### AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFAR afin d'envisager des aménagements de la formation.

Contact : [referent-handicap@donbosconice.eu](mailto:referent-handicap@donbosconice.eu)

Les personnes ayant une RQTH peuvent également bénéficier d'un aménagement aux principes de la durée de leur contrat d'apprentissage, voire de la quotité hebdomadaire du temps de formation pratique comme théorique. Elles peuvent passer leurs examens selon d'autres modalités que les examens ponctuels ou par contrôle en cours de formation : la forme progressive, c'est-à-dire en étalant la passation des épreuves sur plusieurs sessions. Ils ont la possibilité de valider un/ou des blocs de compétences.

### RESTAURATION

Les apprentis ont accès à la restauration de l'établissement (8,50 € le repas pour l'année scolaire 2024-2025). En tant qu'apprenti vous bénéficiez d'une aide de 3 € par repas prise en charge par l'OPCO de votre employeur.

### HÉBERGEMENT

Pas de possibilité d'hébergement en centre.

### ACCÈS

**Tram** : Ligne 1-arrêt Palais des Expositions : 450 m-6 mn  
**SNCF** : Gare Nice Riquier : 1km-13 mn  
CFAR DON BOSCO - 40, place Don Bosco - 06046 Nice cedex

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout renseignement vous pouvez contacter notre référente handicap : [referent-handicap@donbosconice.eu](mailto:referent-handicap@donbosconice.eu)

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### DOMAINES PROFESSIONNELS

1 AN  
DE FORMATION

Préparer fabrication et mise en œuvre sur chantier	93h
Fabriquer un ouvrage	210h (dont 78h consacré au Chef d'œuvre)
Mettre en œuvre un ouvrage sur chantier	117h

### MODALITÉS D'ALTERNANCE

1 semaine en CFA / 3 semaines en entreprise

Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation : <https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/refActivity/20613/172413>

### MOYENS MIS À DISPOSITION

#### Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteur
- Atelier : Les apprentis ont à leur disposition des équipements industriels suivants : Parc machines conventionnel, scie circulaire de chantier, scie à ruban, scie à format, raboteuse, dégauchisseuse, corroyeuse 4 faces WEINIG, toupie, mortaiseuse à chaîne pneumatique, tenonneuse MAFFELL, Centre d'usinage Speed Cut / Matériel électroportatif de chantier / Logiciels : CADWORKS, ACCORD
- Postes individuels et/ou collectifs
- Outillage individuel et/ou collectif

#### Équipes pédagogiques, administratives et de vie scolaire

- Formateurs et formatrices expert-es titulaires au minimum d'un bac+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine
- Directrice des études
- Référentes handicap et mobilité
- Équipe administrative

**EXAMEN** Pour obtenir son diplôme, il faut avoir au minimum une moyenne générale de 10/20. Il comporte 3 épreuves obligatoires. À chaque unité correspond un bloc de compétences. À l'issue de sa formation, le/la candidat-e passe l'ensemble des épreuves constituant le diplôme lors d'une même session.

Si vous avez déjà présenté ce diplôme, vous pouvez sous certaines conditions conserver le bénéfice de certaines épreuves. Vous êtes invité à prendre conseil auprès du centre de formation avant de déposer votre demande d'inscription

### ÉVALUATION ET CERTIFICATION

**ÉVALUATION** Dans chaque discipline, l'apprenti-e est évalué-e tout au long de sa formation. L'ensemble de ses résultats est enregistré sur notre plateforme YPAREO. Tous les semestres, l'ensemble des formateurs se réunit en conseil pour faire le bilan de la période et pour communiquer des recommandations à l'apprenti-e.

#### ÉPREUVE

**EP1** Préparation de la fabrication et de la mise en œuvre sur chantier

**EP2** Fabrication d'un ouvrage de charpente (+ Chef d'œuvre)

**EP3** Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

#### MODE

Ponctuel écrit

Ponctuel pratique et oral

Ponctuel pratique et oral

#### DURÉE

3h

16h

4h dont 10mn d'oral



**Contact** : Inès PRIETO - Directrice des Etudes  
Tél. 04 93 92 85 82 (L.D) [i.prieto@donbosconice.eu](mailto:i.prieto@donbosconice.eu)  
**UAI** : 0062093 T - **Siret** : 304 265 390 00019 - **NAF** : 85.31 Z